



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22081302

Déposé / Reçu le

30 JUIN 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophones de Bruxelles

N° d'entreprise : 0434 381 737

Nom

(en entier) : **Centre d'enseignement Dames de Marie-Vergote**

(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue Vergote, 40 - 1200 Woluwé-Saint-Lambert

Objet de l'acte : Nomination(s), Réélection(s) d'administrateur(s)

A l'issue de l'Assemblée Générale du 31 mai 2022,

L'assemblée générale décide d'acter la nomination à la fonction d'administrateur de :

- VIEUXTEMPS Francis - Rue des Deux Maisons, 56 - 1140 Bruxelles

Sont réélu :

- VANOIRBECK Stéphane - Rue des Chardons, 2 - 1030 Schaerbeek
- GRUWEZ Philippe - Rue Maurice Poedts, 6 - 1160 Auderghem
- BROU Béatrice - Rue du Monastère, 123 - 1330 Rixensart
- VANHAVRE Thierry - Rue de l'Aqueduc, 21 - 1060 Saint-Gilles
- FONTAINE Gaëlle - Rue Paul Leduc, 2 - 1030 Schaerbeek
- PIRARD Jean-Philippe - Rue Adolphe Marbotin, 99 - 1030 Schaerbeek

Le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit :

- VANOIRBECK Stéphane : Président du Conseil d'Administration
- GRUWEZ Philippe : Trésorier
- BROU Béatrice : Administratrice
- VANHAVRE Thierry : Administrateur
- FONTAINE Gaëlle : Administratrice
- PIRARD Jean Philippe : Administrateur
- VIEUXTEMPS Francis : Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).